

# BULLETIN MUNICIPAL

## Saint Jean de Soudain

### Le mot du Maire

Saint jeannaises, Saint jeannais,

Je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et tous ceux qui ont fait confiance à la liste que je conduisais en la plaçant en tête des suffrages, lui permettant ainsi de conduire le programme qu'elle a défendu au cours de la campagne.

Le scrutin de mars a désigné une nouvelle équipe municipale pour conduire à bien les projets et la gestion de la commune. Les différentes commissions ont, pour la plupart, commencé leurs travaux et les principaux dossiers, concernant notamment la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la construction du groupe scolaire et le PLU, avancent prudemment mais sûrement.

La réforme des rythmes scolaires, avec les nouvelles modalités précisées dans l'arrêté ministériel paru le 8 mai dernier, accentue encore la pression qui est exercée sur les communes pour lesquelles le coût de la mise en œuvre des activités périscolaires, tant financier qu'humain, sera considérable. Et ce n'est pas l'aide forfaitaire de 50€ par enfant et par an versée par l'état qui permettra de proposer des activités intéressantes et gratuites ! Je suis au regret de vous dire que le budget de la commune ne pourra pas supporter la totalité des coûts supplémentaires !

Autre sujet d'incertitude : le nouveau PLU. Le rapport du cabinet d'urbanisme qui a expertisé le territoire communal traduit les nouvelles contraintes imposées par le Scot (schéma de coordination territorial) et la loi dite de « Grenelle » en envisageant une diminution supplémentaire des surfaces constructibles. La remise en question d'une partie des zones actuelles hypothèque les capacités pour la commune de réaliser de nouveaux lotissements et remet en question le projet de nouveau quartier en entrée de ville le long de la route de Lyon. Des solutions sont actuellement recherchées pour tenter de préserver les zonages du PLU de 2010.

Il reste pourtant des raisons d'être optimiste car l'avancement des travaux de construction du groupe scolaire permet toujours d'envisager d'effectuer la rentrée scolaire dans la nouvelle école maternelle et d'utiliser la nouvelle cantine dès septembre. Les habitudes vont être un peu bousculées cette année car, en raison du chantier du groupe scolaire, le feu d'artifice du 14 juin ne pourra pas être tiré à proximité de l'espace des festivités mais le sera à partir d'une parcelle le long de la rue d'Orgères. A cette occasion, la circulation dans la rue des Acacias sera momentanément interdite pendant la durée du feu d'artifice pour permettre la sécurisation du cheminement piétonnier. Les membres du Comité des fêtes se donnent beaucoup de mal pour préparer les Feux de la Saint Jean et nous espérons que vous serez nombreux à venir participer à la fête.

Toute l'équipe municipale est à votre écoute et se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été.

Votre dévoué Maire.

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi, Vendredi de 9h à 12h

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h (*hors vacances*)

Vous pouvez retrouver ces informations, l'actualité de la commune et de nombreux renseignements pratiques sur le site internet [www.saintjeandesoudain.fr](http://www.saintjeandesoudain.fr)

### Les actus



**Vide grenier du Sou des Ecoles** - Cette année, le vide grenier du sou des écoles de Saint Jean de Soudain, c'est déroulé sous un magnifique soleil et dans la bonne humeur habituelle.

Malgré un nombre de participants moindre, dû au fait que beaucoup de manifestations de ce type avaient lieu dans la région, nous avons réalisé un bon bénéfice. Rappelons que les fonds récoltés par le Sou des Ecoles servent à financer des sorties scolaires et des projets présentés par les enseignants.

Nous sommes particulièrement contents de la mobilisation des Saint Jeannais qui représentaient la grande majorité des exposants.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui sont venues nous aider et nous soutenir en cette belle journée.



**Môm'en Contes le 21 mai** : nous étions une soixantaine, petits et grands, en partance pour la Chine, séduits par la magie des contes magistralement mis en scène par l'atelier de conteurs du réseau des médiathèques : nous avons frissonné devant le tigre échappé de sa cage, nous avons été éblouis par l'arrivée du printemps dans une pluie de fleurs ...

**Prix Nord Isère de littérature jeunesse** : L'équipe de la médiathèque en partenariat avec une cinquantaine de médiathèques du Nord Isère a invité nos écoliers de la maternelle au CM1 à lire une sélection de 4 livres adaptée à chaque cycle. Puis, nous leur avons donné rendez-vous les 15 et 22 mai afin qu'ils votent pour leur livre préféré en conditions réelles (carte d'électeur, listes d'émargement, urne, isolements). Chaque classe a ensuite participé au dépouillement et applaudi les candidats « élus » :

Lucie FELIX pour Deux Yeux (sélection maternelle)

Mickaël ESCOFFIER pour Sans le A, ex aequo avec Hubert BEN

KEMOUN pour Les monstres de là-bas (sélection CP/CE1)

Kazuo IWAMURA pour Les amis de la colline de Beausoleil (sélection CE2/CM1)

# Du printemps ...

## Bientôt la Kermesse



Cette année encore, toute l'équipe du Sou des Ecoles organise la traditionnelle KERMESSE. Synonyme de fin d'année scolaire, cette fête est l'occasion pour chacun (parents et enfants) de se retrouver ensemble pour partager un bon moment !

**A vos agendas ! Réservez dès à présent le samedi 28 juin à partir de 11h00.**

On commencera par un concours de pétanque (un adulte et un enfant par équipe), ensuite, une restauration rapide vous sera proposée pour le repas de midi ainsi qu'une buvette.

A 14h Monsieur le Maire récompensera les élèves de CM2 et les festivités se poursuivront tout l'après-midi avec de nombreux stands pour l'amusement de tous les enfants.

Cette année 2 structures gonflables viendront s'ajouter aux animations !!!

**Pour cette dernière fête de l'année scolaire, nous espérons une ambiance familiale et chaleureuse, n'hésitez pas à venir avec toute votre famille et vos amis...**

## Lectures d'été

L'été approche, saison propice aux voyages, aux activités sportives, à la promenade, au jardinage, aux repas sous la tonnelle ...

La médiathèque municipale vous a préparé une sélection de documents pour vous guider : « Barbecues gourmands », « Ciel ! Mon jardin a chaud », « Un été pas comme les autres, pour ne plus jamais s'ennuyer pendant les grandes vacances », « Randonnées en Dauphiné » : Voici quelques titres que vous trouverez à votre disposition et que viennent compléter des revues (Cuisine actuelle, Géo ado ...)

Et si vous préférez paresser sur une chaise longue avec un bon roman, vous pourrez rêver, méditer ou frissonner avec Katherine Pancol, Erik Orsenna ou Camilla Läckberg et bien d'autres encore.

Nous vous invitons également à faire de belles découvertes musicales parmi les quelque 2500 CD qui composent le fonds des médiathèques du réseau des Vallons, ainsi que les 2600 vidéos.

**Nous vous accueillerons cet été tous les vendredis de 15h à 18h 30 (sauf le 15 août).** Vous trouverez sur notre site <http://www.reseau-mediathèques.lesvallonsdelatour.fr/> les horaires d'ouverture des autres médiathèques.

## Recette d'été

### CRUMBLE DE TOMATES AU CHEVRE FRAIS

Pour 4/6 personnes

Cuisson 25 minutes

#### **Ingrédients pour la pâte à crumble :**

75g de beurre – 75g de parmesan – 75g de farine – 3 cuillères à soupe de chapelure – 1cuillère à soupe de thym (facultatif)

#### **Ingrédients pour la garniture :**

9 tomates moyennes – 1 cuillère à soupe d'ail surgelé (facultatif) – 5 cuillères à soupe d'échalote surgelé – 75g de chèvre frais (type chavroux) – 3 cuillères à soupe de basilic ciselé – 2 pincées de sucre – 2 crottins de chavignol – 2 cuillères à soupe d'huile olive pour la sauteuse – 1 noisette de beurre pour le moule – sel – poivre.

Beurrez un moule. Dans une casserole d'eau bouillante, plongez les tomates 30 secondes environ. Lorsque leur peau commence à se décoller, ressortez les une à une à l'aide d'une écumoire ou d'une louche. Pelez-les et coupez-les en morceaux.

Dans une sauteuse, faites chauffer l'huile. Ajoutez l'ail, l'échalote, les tomates, le chèvre frais, le basilic et le sucre. Salez et poivrez. Laissez cuire 8 minutes environ en remuant régulièrement, puis répartissez cette préparation dans le fond du moule. Otez la croûte et coupez les crottins de chèvre en morceaux. Ajoutez-les sur le lit de tomates.

Préchauffez le four à 210° (Th7). Pour la pâte à crumble, faites ramollir le beurre au micro-onde. Râpez grossièrement le parmesan. Dans un saladier, mélangez la farine avec la chapelure, le parmesan râpé, le beurre ramolli et le thym.

Malaxez la préparation avec les mains, puis émiettez-la du bout des doigts pour lui donner une consistance sableuse (comme une grosse semoule). Ajoutez la sur les tomates au chèvre en une couche régulière. Mettez au four 25 minutes environ. Servez de suite.

## Pensons à nos amis à 4 pattes

Les vacances arrivent à grand pas !! C'est aussi la période des abandons car nos amis ne sont pas les bienvenus partout. Voici une sélection d'adresses de pension pour chiens et chats à proximité de notre commune :

#### **Pour les chiens :**

##### [Aux 4 Pattes 38](#)

www.croquettes-**chien**-hat.com  
871 Chemin de Salerieu  
Saint-Jean-de-Soudain  
04 74 83 38 41

##### [Cani Vacances](#)

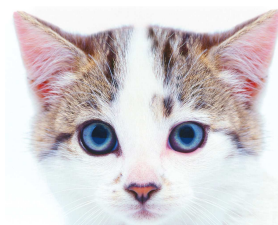
37 Route de Modurière  
Rochetoirin  
04 74 97 23 44

##### [3. Perrin Bit Franck](#)

Route de Lyon  
Saint-Didier-de-la-Tour  
04 74 97 86 54

#### **Pour les chats :**

Pension Nath à Chats  
Nathalie Paoli  
Hameau Le Couvérier  
61 Chemin du Champ-  
Travers  
38110 DOLOMIEU  
04.74.83.93.84



### Prévention vacances

La période estivale qui va débiter est pour beaucoup d'entre nous le moment tant attendu de « lever le pied » et de passer enfin au repos , à la détente et aux vacances . Malheureusement, la tendance n'est pas à l'accalmie en matière de délinquance et il est nécessaire de rappeler les précautions élémentaires et les règles de bons sens à observer en matière de protection des habitations contre les actes de vol, cambriolages et vandalismes en tous genre .

En effet, quoi de plus traumatisant que de découvrir, en rentrant chez soi, que son appartement ou sa maison a été visité, que la porte ou les volets ont été forcés et que ses biens ont été dérobés ?

Aussi, nous vous adressons ces quelques conseils qui vous permettront peut être d'éviter de désagréables surprises :

Tout d'abord, si vous partez en vacances ou en week-end, rendez-vous à la Brigade de gendarmerie de la Tour du Pin pour leur signaler votre absence. En effet, dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), laquelle est désormais permanente, des patrouilles de surveillance seront effectuées près de votre domicile pour dissuader les cambrioleurs potentiels. Pour ce faire, vous remplirez une petite fiche sur laquelle vous préciserez, outre vos propres coordonnées, celles d'un voisin à contacter en cas d'urgence.

Avant de partir, assurez -vous de ne pas avoir laissé de message sur votre répondeur téléphonique indiquant que vous êtes en congé.

Fermez toutes les portes et volets, branchez l'alarme si vous en êtes équipé, et ,si vous avez de la famille, des amis, ou mieux des voisins à qui confier vos clés, demandez leur de passer chez vous pendant une heure ou deux, d'ouvrir les volets et de penser à bien les refermer et de remettre l'alarme à leur départ. Demandez leur aussi de vider régulièrement la boîte à lettres car une boîte à lettre qui déborde de prospectus est le signe d'une maison inoccupée.

Enfin, si vous avez le moindre doute sur un cambriolage qui serait en cours chez vos voisins, si votre attention a été attirée par un véhicule ou des gens inconnus dont les comportements vous semblent suspects, n'intervenez pas directement, contentez-vous de relever, si possible, la plaque d'immatriculation et de composer aussitôt le 17 depuis votre domicile. Vous serez alors en contact avec l'opérateur de la gendarmerie qui prendra en charge les suites à donner et vous indiquera la conduite à tenir.



## SAINT JEAN DE SOUDAIN

Organisés par Le Comité des Fêtes

### FEUX DE LA SAINT JEAN



## SAMEDI 14 JUIN 2014

*Feu d'artifice à 23H*

A partir de 18h30

Buvette  
Frites  
Hot-Dogs  
Barbecue  
Crêpes

Jeux Gonflables  
Taureau Mécanique

Bal Animé par  
**Loca Son et Lumière**  
LOCATION DE MATERIEL SONO ET LUMIERE

Le comité des fêtes organise sa traditionnelle fête des « Feux de la Saint Jean ». C'est à la veille de l'été un petit avant goût de vacances pour toutes la famille. Dès 18h30, les enfants pourront tester les jeux gonflables et les plus grands, dompter le taureau mécanique.

Et, toujours en musique, petits et grands pourront profiter de la restauration rapide avant le bal qui nous emmènera au clou de la soirée, la feu d'artifice.

**VENEZ NOMBREUX !!!**

Juin/juillet/Août

**Calendrier**

14 juin : Feux de la Saint. Comité des fêtes. Orgères.

15 juin : Voyage de l'Amicale des Hauts de St Jean.

26 juin : Soirée de clôture du club Danse. Salle des fêtes

28 juin : Kermesse du Sou des Ecoles. (Orgères)

12 au 14 juillet : Concours de quadrettes / repas des Boules (Village et Orgères)

12 août : Don du sang (Salle des fêtes)

24 août : Journée Amitié de l'Amicale des Hauts de Saint Jean (salle du Bresson)



### Lutte contre l'ambroisie

Le mois de juin est propice pour éliminer les plants d'ambroisie avant leur floraison et la dissémination de leurs pollens très allergisants. A cette époque de l'année, la plante est suffisamment développée pour être reconnaissable. Surtout, elle n'a pas encore commencé sa floraison qui se situe aux alentours de la fin du mois de juillet. Rhinite, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, eczéma, asthme : ce sont les manifestations malheureusement habituelles des personnes sujettes aux effets allergisants des pollens dès l'arrivée du printemps. Parmi ceux-ci, le pollen de l'ambroisie à feuilles d'armoise, particulièrement allergisant, touche 6 à 12 % de la population française. La région Rhône-Alpes est la plus affectée.

Pour tous renseignements sur l'identification et le traitement de l'ambroisie, contacter Roger GAILLARD, référent ambroisie de la commune.



### Réforme des rythmes scolaires

#### Appel à bénévolat

Dans le cadre de la réforme de la semaine scolaire, la municipalité doit mettre en place des ateliers d'activités péri-éducatives à destination des écoliers saint-jeannais. Ils se dérouleront le mardi et le vendredi de 15h à 16h30 (horaire provisoire en attente de validation) sauf pendant les vacances scolaires.

Ces ateliers pourront recouvrir des activités très diverses, artistiques, manuelles, sportives, et auront un effectif moyen de 12 enfants, modulable en fonction des activités.

Les enfants seront répartis selon leur âge et les groupes « tourneront » au cours de l'année pour que chaque enfant puisse découvrir plusieurs activités.

Nous recherchons des animateurs bénévoles qui accepteraient de donner de leur temps pour encadrer un atelier pendant tout ou partie de l'année.

#### Votre profil :

Vous avez du temps et une passion à partager. Vous pratiquez peut-être un sport ou vous êtes passionné(e) par la peinture, les loisirs créatifs, la lecture...

Vous êtes grands-parents et vous aimez raconter des histoires aux tous petits ...

Vous êtes ou vous avez été parents d'élèves et vous souhaitez vous investir.

Vous avez tout simplement un hobby qui pourrait intéresser des enfants.

Vous pouvez vous associer à une autre personne pour animer une activité en alternance.

**Merci de vous faire connaître auprès de Solange MASCLAU 0689144630 ou en mairie à son attention (04 74 97 11 57) en précisant vos disponibilités et vos domaines d'intervention possibles.**

### Des nouvelles du groupe scolaire

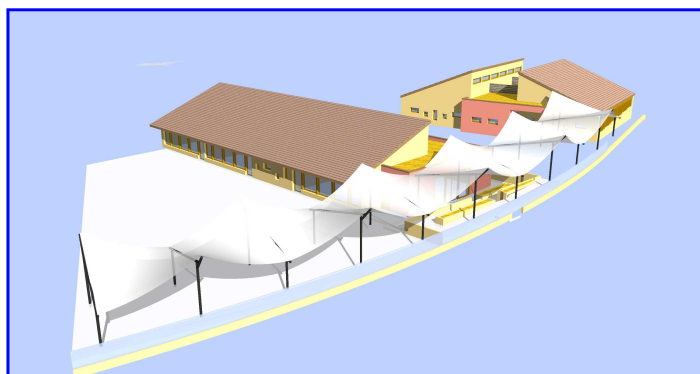
La première tranche du groupe scolaire est en voie d'achèvement et devrait être livrée dans le courant de l'été. Malgré quelques retards inévitables dans ce genre de chantier (intempéries, délais de traitement administratif, problèmes d'approvisionnement...), la rentrée de septembre 2014 devrait se faire, comme prévu, dans les nouveaux locaux. Rappelons que le premier coup de pelle fut donné le 13 novembre 2013. S'en suivra une période de rodage au cours de laquelle il faudra régler les petits problèmes qui apparaîtront à la lumière des pratiques.

C'est ainsi qu'il conviendra de redéfinir le protocole de la garderie et de la cantine mais aussi la question du transfert journalier des rationnaires de l'ancienne école vers la nouvelle cantine.

Gageons également qu'il faudra faire de petits travaux complémentaires pour améliorer le fonctionnement.

Les trois classes, toutes de la même taille sont associées à des blocs sanitaires intérieurs également au nombre de trois et adaptés à la taille des enfants. C'est ainsi que la classe la plus proche de l'entrée, qui communique directement avec la salle de repos, accueillera les plus petits et fera face à un bloc sanitaire adapté à leur taille.

Le bâtiment mixte regroupe l'espace de restauration et la salle polyvalente, ces deux parties pouvant fonctionner de manière séparée et autonome ce qui accroît considérablement les possibilités d'hébergement d'activités en complément de l'usage scolaire.



### Gardons notre village propre

**Tout au long de l'année nous constatons l'abandon d'emballages de repas sur la voie publique, parfois à côté d'une poubelle. De même, les déchets de tonte ou les gravats se retrouvent dans les chemins de promenade. Rappelons que le dépôt sauvage de déchets de toute nature en dehors des emplacements réservés est passible de très fortes amendes et de sanctions pouvant aller jusqu'à la saisie du véhicule des contrevenants. N'hésitez pas à signaler en mairie des comportements qui dégradent l'image de notre village.**

#### Votre rubrique

Vous avez une passion, un commentaire à faire partager à nos lecteurs. N'hésitez pas à nous contacter par mail :

[communication@saintjeandesoudain.fr](mailto:communication@saintjeandesoudain.fr)